

Localtis.info, 3 octobre 2014

Localtis.info



## Trop grandes, les intercommunalités perdraient leur âme, critique l'AMF

Réforme territoriale  
Publié le vendredi 3 octobre 2014

**Pour les maires et présidents de communautés, il serait "ubuesque" d'imposer à toutes les intercommunalités l'obligation de regrouper au moins 20.000 habitants. Ce seuil prévu par le projet de loi "Notr" pourrait toutefois être abaissé en cas de maintien du département. Autre question en suspens pour les élus : la composition des conseils communautaires. La proposition de loi Richard-Sueur entend apporter une solution.**

Des maires et présidents de communautés réunis le 2 octobre au siège de l'Association des maires de France (AMF) ont critiqué le seuil minimum de population de 20.000 habitants voulu par le gouvernement pour les intercommunalités à fiscalité propre - sans rappeler d'ailleurs que des dérogations seraient prévues en faveur des territoires les moins denses.

Cette exigence inscrite dans le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notr) "peut paraître faible dans certaines régions, alors qu'ailleurs elle sera élevée", a estimé Jacqueline Gourault, présidente de la commission intercommunalité de l'AMF. Selon elle, il serait plus pertinent de constituer des intercommunalités à l'échelle des "bassins de vie". Pour parvenir au minimum de population requis, certaines communautés devraient regrouper 74 communes, voire 88. Dans de telles étendues géographiques, "on éloignerait le citoyen de ses élus", a dénoncé André Laignel, premier vice-président délégué de l'AMF. "Ce serait une faute majeure", a-t-il averti.

Comment, dans ce cadre, pourrait-on continuer à intéresser les conseillers municipaux au fonctionnement de l'intercommunalité, s'est inquiété Alain Broseta, secrétaire général de l'association des maires du Gers. L'assemblée générale du syndicat mixte qu'il préside, une structure réunissant 107 communes, n'obtient le quorum "qu'une fois sur deux", a-t-il précisé. "Il n'y aura plus de réflexion politique, mais on fera des shows politiques", a lancé de son côté Jean-Louis Currel, président de la communauté de communes de Vic-Montaner.